

DOKUMENTATION · ANALYSE · DIFFUSION

# Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Schutz von Grossraubtieren
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Anderes
Datum	01.01.1965 – 01.01.2024

### **Impressum**

#### Herausgeber

Année Politique Suisse Institut für Politikwissenschaft Universität Bern Fabrikstrasse 8 CH-3012 Bern www.anneepolitique.swiss

#### Beiträge von

Burgos, Elie Porcellana, Diane Ziehli, Karel

#### Bevorzugte Zitierweise

Burgos, Elie; Porcellana, Diane; Ziehli, Karel 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Schutz von Grossraubtieren, Anderes, 2005 – 2022*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

## Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Wirtschaft	1
Landwirtschaft	1
Jagd	1
Tierhaltung, -versuche und -schutz	1
Infrastruktur und Lebensraum	1
Umweltschutz	1
Allgemeiner Umweltschutz	1

# Abkürzungsverzeichnis

BAFU	Bundesamt für Umwelt
BLV	Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen
OFEV OSAV	Office fédéral de l'environnement Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires

#### **Allgemeine Chronik**

#### Wirtschaft

#### Landwirtschaft

#### Jagd

Le statut de protection du loup ne sera pas rétrogradé, malgré une demande des autorités suisses en ce sens auprès de la Convention de Berne. Le Comité permanent européen de la Convention, composé de 30 membres, a refusé de faire passer le loup de la liste des «espèces de faune strictement protégées» à celle des «espèces de faune protégées», le grand carnivore étant toujours potentiellement menacé d'extinction dans la région alpine. Seuls 6 membres ont suivi la demande de la Suisse, qui n'en est pas à son premier coup d'essai en la matière. Cette décision intervient alors que les chambres fédérales débattent d'une révision partielle de la Loi sur la chasse qui permettrait un abattage facilité du «canis lupus lupus». Mais cette décision ne devrait pas avoir une grande influence sur les discussions, d'après la NZZ, qui précise que la Convention de Berne laisse une certaine marge de manœuvre dans le cas des tirs préventifs en cas d'attaques répétées. L'appel des organisations environnementales pour une prise en considération de cette décision dans le cadre de l'élaboration de la future loi révisée risque de rester lettre morte. 1

#### Tierhaltung, -versuche und -schutz

Entre août et septembre, et pour la première fois depuis plus d'un siècle, un **ours brun** en liberté provenant d'Italie **a séjourné** durant quelques semaines dans les Grisons (Parc national suisse, Basse-Engadine et Val Müstair). L'animal, qui a attiré de nombreux touristes dans la région, y a tué une vingtaine d'animaux d'élevage. <sup>2</sup>

#### Infrastruktur und Lebensraum

#### Umweltschutz

#### Allgemeiner Umweltschutz

Suite à la décision du Conseil fédéral, le nouveau groupe de coordination pour la criminalité environnementale remplacera le groupe EnviCrimeCH. En Suisse, plusieurs ressources naturelles sont exploitées illégalement. Le dispositif pénal en place permet d'agir, mais seulement lorsque les autres mesures d'exécution du droit environnemental sont restées sans effet. Depuis 2014, l'ancien groupe favorisait l'échange d'expériences et de connaissances en la matière entre les autorités fédérales, les corps de police, les ministères publics et les services cantonaux de l'environnement. Le nouvel organe, dirigé conjointement par l'OFEV et l'OSAV a pour objectifs supplémentaires le développement du droit de l'environnement et l'amélioration des outils de poursuite pénale. Autre nouveauté, une plateforme de coordination sera instaurée lors d'affaires concrètes.<sup>3</sup>

DATUM: 05.11.2005 ELIE BURGOS

DATUM: 30.11.2022

KARFI 71FHII

ANDERES
DATUM: 07.11.2018
DIANE PORCELLANA

<sup>1)</sup> CdT, NZZ, 30.11.22

<sup>2)</sup> Presse du 29.7.05 (apparition de l'ours); QJ, 2.8.05; LT, 17.8.05; NF, 22.8.05; NZZ, 5.11.05 (animaux tués).

<sup>3)</sup> Communiqué de presse OFEV du 7.11.18